



PRÉFET DE LA REGION NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de Normandie**



**PRÉFET
DE LA REGION
NORMANDIE**

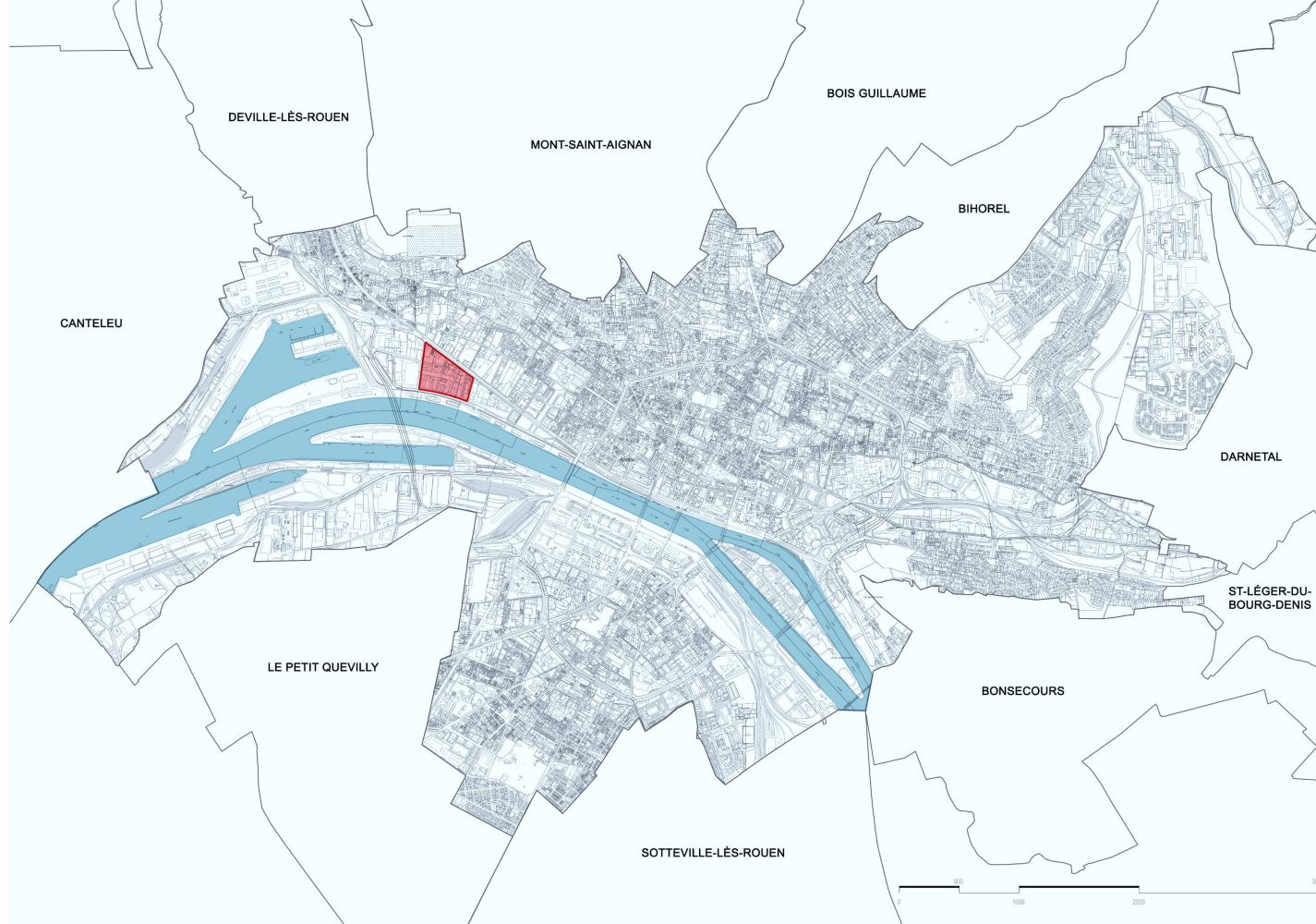
*Liberté
Égalité
Fraternité*



NOUVEAU CLIMAT, NOUVEAUX PAYSAGES ?

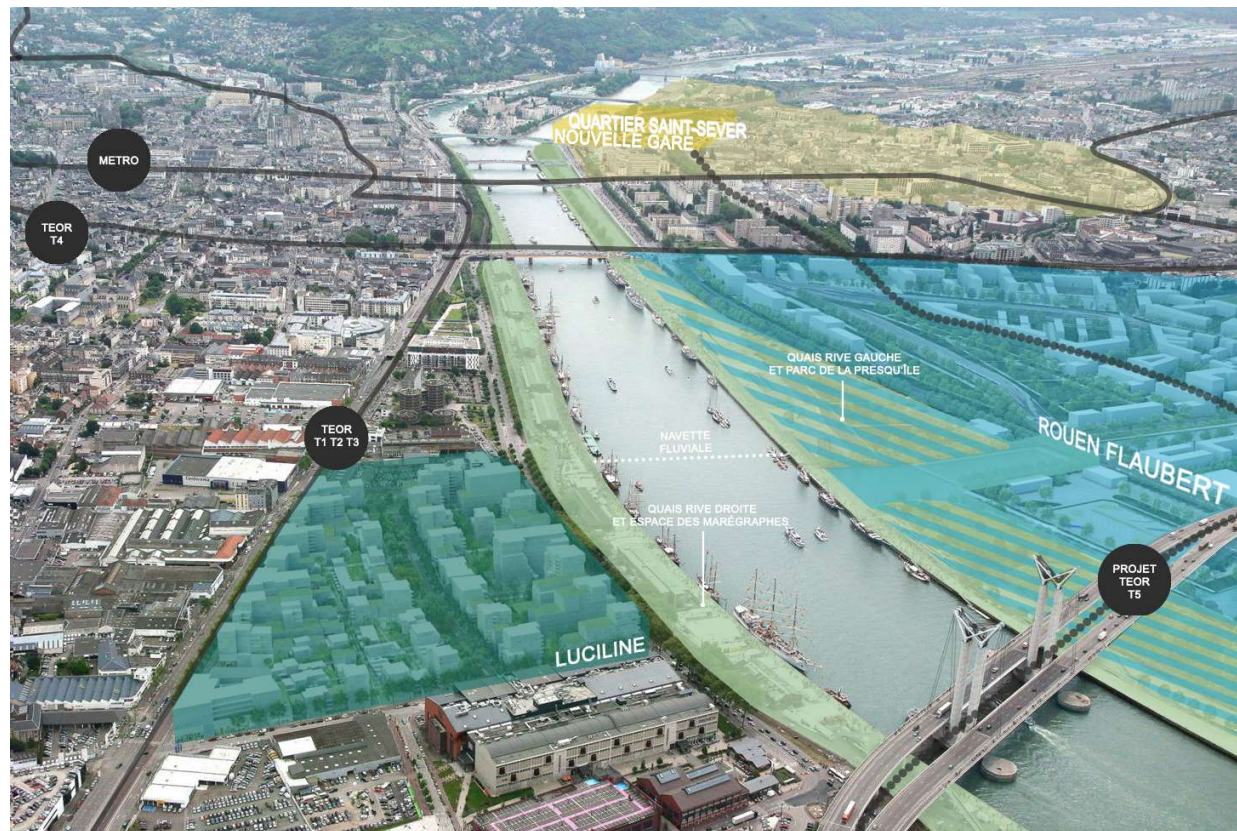
L'Ecoquartier « Luciline » à Rouen, un exemple de projet qui anticipe les effets du changement climatique en contexte urbain





1. La Seine au cœur de la Ville

- Élément structurant au niveau paysager, environnemental, économique et urbain, la Seine a été réinvestie par l'émergence du projet urbain « Seine Cité »
- Ce projet regroupe plusieurs opérations majeures à l'échelle du territoire :
 - Le quartier Saint Sever Nouvelle Gare
 - Le quartier Rouen Flaubert
 - Le quartier Luciline



2 Luciline: la conquête de l'Ouest

- Historiquement, secteur de maraichage, puis dominé par un tissu urbain industrialo portuaire :
- Grandes parcelles
- hangars et bâti industriel
- Déséquilibre de proportion espace public / privé
- Peu voire pas d'espaces d'aménité
- Très majoritairement minéral
- Végétation limitée à 2 alignements sur boulevards
- **Présence de l'eau vécue comme une contrainte**



3. Luciline: un projet intégré

- Initié en 2007, les premières réalisations ont été livrées en 2015.
- **Axe majeur du projet, la présence de l'eau a été valorisée sur plusieurs plans :**
- Gestion des risques d'inondation
- Lutte contre les ilots de chaleur
- Base d'un aménagement paysager qualitatif
- Source de biodiversité
- Source d'énergie pour le système de géothermie sur eau de nappe



4. L'eau au cœur du quartier

- Le quartier s'articule autour d'un mail central (Mail Andrée Putman) cumulant plusieurs fonctions :
- Lutter contre les inondations :
 - par ruissellement (pluvial)
 - par remontée de nappe
 - par la Seine
- Accueillir les eaux de la source « Luciline » remise à ciel ouvert
- Créer un espace vert apaisé aux usages multiples



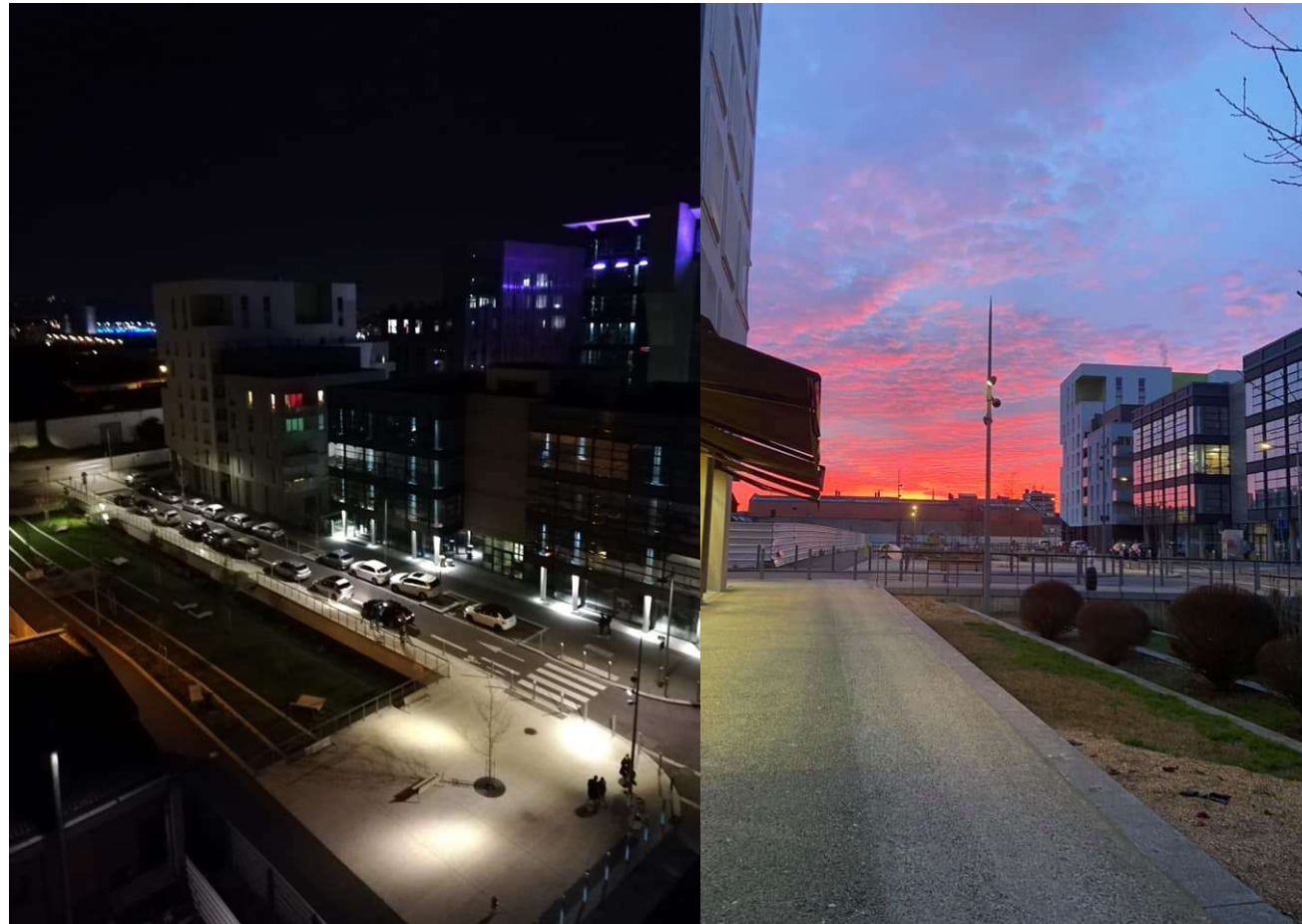
4. L'eau au cœur du quartier

- Les eaux de la « Luciline » proviennent d'une résurgence de source captée depuis les coteaux et canalisée vers le mail par un réseau de cannelets à travers le quartier.
- D'autres cannelets permettent également de gérer les eaux d'exhaure de la géothermie
- Les eaux courantes contribuent ainsi à lutter contre les ilots de chaleur et à qualifier les espaces



5. Le paysage...la nuit

- L'aménagement des espaces publics s'est attaché à qualifier l'ambiance urbaine de jour comme de nuit.
- Au delà des économies d'énergie, le système d'éclairage public a été conçu de façon à :
- Limiter les « déperditions lumineuses » nuisibles pour la faune et la flore
- Concentrer les flux sur les lieux de vie
- Assurer une cohérence entre espaces privés et publics
- Être évolutif en fonction de l'avancement du quartier



6. Un réel dialogue entre espaces privés et publics

- Le Cahier des Prescriptions Architecturales Urbaines Paysagères et Environnementales (CPAUPE) cadre la composition des îlots.
- Les cœurs d'îlots, accessibles au public, doivent comporter 20% d'espaces verts de pleine terre (10% sur les îlots « concessionnaires »).
- La composition végétale doit être cohérente avec les espaces publics sur le choix des espèces (biodiversité, valeur paysagère...)
- Les toitures terrasses, en tant que 5ème façade, font l'objet d'une vigilance particulière quant à leur aménagement et végétalisation



7. La Luciline : un projet évolutif

- Une évaluation a mi-parcours a été réalisée en 2017 (CEREMA).
- (espaces publics, biodiversité et bâtiments)
- Suite aux constats et remontées des habitants, plusieurs réorientations ont été engagées notamment sur :
- Le choix des espèces végétales
- Les usages des espaces verts publics
- La conception des espaces paysagers



7. La Luciline: un projet évolutif

- Depuis, une réflexion sur la composition végétale des espaces verts a été menée pour travailler conjointement sur
- Le paysage
- La biodiversité et le choix d'espèces locales
- La gestion des espaces
- Les futurs aménagements seront soumis à concertation avec les habitants, notamment afin de mieux répondre aux attentes en terme d'usage et d'ambiance urbaine.
- Les aménagements engagés sont « suspendus » dans cette attente.



8. Au-delà de la Luciline

- La Luciline s'inscrit donc naturellement dans le Plan de renaturation de la Ville de Rouen.
- Au-delà des limites de la ZAC, la réflexion en cours vise à assurer la cohérence urbaine, paysagère et environnementale avec les quartiers Ouest, actuellement en pleine mutation

